

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 mars 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme CHARRET-GODARD
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICH - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - M. BERTHIER (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. FAVERJON (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)
Membres absents : M. HOUPERT - Mme VANDRIESSE - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Festival international « Les écrans de l'aventure » - Edition 2019 - Convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace

Madame Roy, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Un festival du film d'aventures, le festival international « Les écrans de l'aventure », a lieu chaque année à Dijon. Il récompense les meilleures productions audiovisuelles françaises et internationales.

La vingt-septième édition de ce festival grand public, qui a enregistré en 2018 plus de 19 000 entrées, se déroulera du 17 au 20 octobre 2019, dans les salles des complexes cinématographiques l'Olympia et le Darcy. Le public accueilli est composé de professionnels de l'image, de passionnés d'exploration, d'aventures, de voyages et de découvertes. Une vingtaine de films et cinq livres pré-sélectionnés seront en compétition.

L'organisation de cette manifestation repose sur une convention renouvelable chaque année. Il convient donc de signer une nouvelle convention avec la Guilde Européenne du Raid, ainsi que la société exploitante des salles de cinéma l'Olympia et le Darcy, précisant les nouvelles modalités d'organisation du festival.

La participation de la Ville prendra la forme d'une subvention de 94 500 € à la Guilde Européenne du Raid, incluant 3 000 € dédiés au prix de la Toison d'Or. La Ville prendra par ailleurs en charge une partie de la logistique du festival.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace pour l'organisation de l'édition 2019 du festival international « Les écrans de l'aventure », annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 - décider d'accorder une subvention de 94 500 € à la Guilde Européenne du Raid pour l'organisation de la manifestation et les frais de promotion du festival ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ